

**COMMUNE DE FOUENCAMPS**

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 27/06/2023
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9

L'an 2023 le trois juillet, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LECONTE Yves-Robert, Maire.

**Présents** : Mme Bénédicte BARBIER, Mme Flavie CAUCHETEUX, M François DORLODOT, Mme Jessica PICAVET, Mme Laure HENRY, M Yves-Robert LECONTE, Mme Agnès MACRET, Mme Sylvie MONTIGNY, M Guillaume SUEUR

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** : M Guillaume COMBERIEN, M Thibault LENGLET

**Pouvoir (s)** :

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : M Guillaume SUEUR

**1) Régularisation comptable trop perçu de dotations. (10/2023)**

**Décision modificative N°1**

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011): Bâtiments publics	-1 000,00		
678 (67): Autres charges exceptionnelles	1 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

## 2) Ajout crédit espace ludique et sportif. (11/2023)

### Décision modificative N°2

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2128 (21): Autres agencements et aménagement	3 500,00	021 (021): Virement de la section de fonctionnement	3 500,00
	<b>3 500,00</b>		<b>3 500,00</b>

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023): Virement à la section d'investissement	3 500,00		
615221 (011): Bâtiments publics	-3 500,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 500,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>3 500,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

## 3) Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024. (12/2023)

La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

- Que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets de la Ville.

APRES EN AVOIR DELIBERE : LE CONSEIL MUNICIPAL,

1.- autorise à l'unanimité le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Fouencamps

2.- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **4) Questions diverses :**

Somme numérique propose aux mairies un « pack mairie connectée » le conseil municipal décide d'adhérer à ce service numérique.

Séance levée à 21h

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à FOUENCAMPS  
Le Maire, M Y-R LECONTE

Signature du secrétaire de séance :